



## AVIS PUBLIC

### CALENDRIER DES SÉANCES 2017

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée greffière de la Ville d'Amos :

QU'aux termes de la résolution 2016-452 adoptée le 7 novembre 2016, le conseil municipal a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2017 comme suit :

- Le 16 janvier 2017;
- Les 6 et 20 février 2017;
- Les 6 et 20 mars 2017;
- Les 3 et 18 avril 2017;
- Les 1<sup>er</sup> et 15 mai 2017;
- Les 5 et 19 juin 2017;
- Le 17 juillet 2017;
- Le 21 août 2017;
- Les 5 et 18 septembre 2017;
- Le 2 octobre 2017;
- Le 20 novembre 2017;
- Les 4 et 18 décembre 2017;

DE FIXER l'heure du début de chaque séance ordinaire à 19 h 30 à la salle du conseil au 176, 1<sup>re</sup> Rue Est, Amos, à l'exception de :

- la séance du 15 mai 2017, qui aura lieu à la salle communautaire du secteur St-Maurice-de-Dalquier, 131, chemin Lecomte, Amos;
- la séance du 18 décembre 2017, qui débutera à 20 h 30 au lieu habituel des séances.

DONNÉ À AMOS, CE 16 NOVEMBRE 2016.

La greffière,

Claudyne Maurice, avocate